AUTORISATION DE CAPTATION ET DE DIFFUSION – ACADEMIE D'AMIENS

Représentant légal (NOM Prénom) :
De l'enfant (NOM Prénom):
Etablissement:
DANS UN BUT STRICTEMENT PEDAGOGIQUE OU EDUCATIF A DES FINS NON COMMERCIALES, ET SOUS RESERVE DE PRESERVER L'INTIMITE DE LA VIE PRIVEE DE L'ELEVE, LES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE VONT ETRE AMENES A UTILISER, A REPRODUIRE ET A DIFFUSER DES PHOTOGRAPHIES, DES ENREGISTREMENTS SONORES ET VIDEOS, DES CREATIONS (DESSINS, ECRITS, PHOTOGRAPHIES ET TOUTES SORTES DE REALISATIONS INTELLECTUELLES) DE VOTRE ENFANT POUR UNE DUREE INDETERMINEE A DATER DE LA PRESENTE.
REPRESENTATIONS PHOTOGRAPHIQUES ET/OU VIDEO DE L'ENFANT ET ENREGISTREMENTS SONORES DE SA VOIX
En application de l'article 9 du code civil ("Chacun a droit au respect de sa vie privée", "Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits", "C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation"), j'autorise l'enseignant responsable du projet, sans contrepartie financière, à effectuer des représentations photographiques et/ou vidéos de mon enfant, des enregistrements sonores de sa voix et à les diffuser : - sur Internet
- sur tous supports numériques (cédérom, dévéd <mark>érom)</mark> à destination des familles des élèves,
des personnels de l'Éducation N <mark>ationaleOUI / NON</mark>
- sur tout support papier

IL NE SERA PAS UTILISE DE PHOTOGRAPHIE ET/OU VIDEO INDIVIDUELLE DE L'ELEVE ET CELUI-CI APPARAITRA UNIQUEMENT SUR DES PHOTOS ET/OU VIDEOS COLLECTIVES. CETTE PHOTOGRAPHIE ET/OU VIDEO SERA ACCOMPAGNEE D'UNE LEGENDE NE COMMUNIQUANT AUCUNE INFORMATION SUSCEPTIBLE DE RENDRE IDENTIFIABLES L'ENFANT ET SA FAMILLE (NOM, ADRESSE...). EN CAS DE REFUS DE VOTRE PART, LA PHOTO ET/OU VIDEO NE FIGURERAIT DANS LA PAGE EN QUESTION QU'EN RENDANT VOTRE ENFANT IMPOSSIBLE A IDENTIFIER (GOMMAGE DES TRAITS DU VISAGE PAR UN LOGICIEL DE RETOUCHE D'IMAGES).

- sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre...)......OUI / NON

CREATIONS DE FORMES ORIGINALES (DESSINS, ECRITS, PHOTOGRAPHIES ET TOUTES SORTES DE REALISATIONS)

En application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle (L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible...), j'autorise l'enseignant responsable du projet à utiliser les créations de mon enfant sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteur :

- sur Internet	OUI / NON
- sur tous supports numériques (cédérom, dévédérom) à destination des familles des élèves,	
des personnels de l'Éducation Nationale	OUI / NON
- sur tout support papier	OUI / NON
- sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre)	OUI / NON

AJOUTER LA MENTION MANUSCRITE « LU ET APPROUVE - BON POUR ACCORD »



